

AVIS PUBLIC

AUX PERSONNES ET ORGANISMES INTÉRESSÉS PAR UN PROJET DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE SH-550

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Conformément à l'article 126 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1), avis public est donné par la greffière de la Ville que :

1. Lors d'une séance extraordinaire du conseil de la Ville de Shawinigan tenue le 25 juin 2024, le conseil a adopté le projet suivant :

Projet de règlement SH-550.88 modifiant le Règlement de zonage SH-550 de la Ville de Shawinigan.

Le règlement a pour objet de modifier le règlement de zonage SH-550 de la Ville de Shawinigan afin d'assurer la concordance avec les règlements SH-500.2 et SH-500.3 modifiant le règlement SH-500 concernant le schéma d'aménagement et de développement durable de la Ville de Shawinigan.

Dans le secteur Saint-Georges :

- Quatre nouvelles zones sont créées : N-8702, RV-8703, I-8710 et AF-8711;
- Les zones AF-8702 et AF-8703 sont supprimées à la suite de la création de ces nouvelles zones.

Dans le secteur Saint-Gérard-des-Laurentides :

- Les limites et les grilles de spécifications des zones H-9007 et C-9008 sont modifiées;
- Les limites et la grille de spécifications de la zone H-9013 sont modifiées;
- La zone C-9010 est supprimée à la suite de la modification des limites des zones H-9007 et C-9008.

Ce projet de règlement ne contient aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le :

15 juillet 2024 à 16 heures,
dans la salle du conseil, à l'hôtel de ville
550, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Shawinigan.

Au cours de cette assemblée, le maire ou la personne qu'il désignera, expliquera le projet et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

3. Le projet de règlement SH-550.88 peut être consulté au Service du greffe et des affaires juridiques, à l'adresse mentionnée ci-avant, durant les heures d'ouverture de bureau et vous pouvez obtenir des informations sur la nature de ce projet, en vous adressant au Service de l'aménagement du territoire.

Shawinigan, ce 28 juin 2024

Me Chantal Doucet
Greffière